

Rentrée sans portable : les collégiens sauront-ils décrocher ?

Théo Uhart, Axel Favrot et Frédéric Gouaillard

29 août 2025

[Rentrée sans portable : les collégiens sauront-ils décrocher ? - Le Parisien](#)



L'heure de décrocher

RENTRÉE SANS TÉLÉPHONE | L'ensemble des collèges doivent adopter le dispositif Portable en pause. L'expérimentation a bien marché l'année dernière, mais professeurs, élèves et proviseurs doutent d'un succès national.

Théo Uhart, Axel Favrot et Frédéric Gouaillard

LE MATIN, les collégiens vont devoir laisser leur téléphone dans une mallette, un sac ou un casier gardé sous clé. Dès la rentrée, lundi 1^{er} septembre, dans tous les collèges de France. Le soir, leur « doudou » leur sera restitué. Un petit geste pour les jeunes... un grand pas pour l'Éducation nationale, qui prévoit donc de généraliser le dispositif Portable en pause, expérimenté dans près de 200 établissements l'an passé.

Serions-nous tous accros au smartphone, les adultes comme les ados ? Au collège, la question préoccupe les professeurs qui ne veulent plus gérer les petits mots échangés par écrans interposés, les parents qui redoutent le cyberharcèlement. Jusqu'aux jeunes, eux-mêmes conscients de l'effet anxiogène.

« Plein d'élèves font des TikTok dans les toilettes ou consultent leur téléphone en cours, forcément ça distrait », témoigne Noa, 14 ans, rencontré dans le XV^e arrondissement de Paris ce jeudi. L'année dernière, son collège privé voisín distribuait aux élèves un sachet aimanté que normalement seule la direction pouvait ouvrir, mais beaucoup avaient trouvé la parade. Qui dit qu'il n'y aura pas des tricheurs quand les surveillants stockeront les portables ? Et puis c'est personnel, un téléphone...

On se parle davantage dans la cour

Une bande de copines bientôt en 4^e avouent ne pas être à l'aise avec l'idée de donner leurs smartphones, par « peur de ne pas le retrouver » ou « pour des raisons d'organisation ». Jade, qui rentre en 3^e, en classe à horaires aménagés musique, à Charleville-Mézières (Ardennes), s'interroge : « Au conservatoire, on utilise son téléphone pour accorder son instrument. Si on est nombreux à aller le récupérer à la vie scolaire du collège, on va être en retard et ça va être notre faute ! »

Plein d'élèves font des TikTok dans les toilettes ou consultent leur téléphone en cours. Alors, forcément, ça distrait.

Noa, 14 ans

Les collèges qui ont testé Portable en pause l'an dernier en sortent convaincus. Mais le dispositif a surtout été expérimenté dans de petits établissements. « On est moins sur leur dos et on a davantage le temps d'échanger sur leur vie d'ado », confiait ainsi en février dans nos colonnes Alice Salomond, assistante d'éducation au collège Marceau-Lapierre (156 élèves) de Saint-Jean-du-Gard (Gard).

« On se parle davantage dans la cour », reconnaissait de son côté Maelys, en 3^e à Phileas-Lebœuf de Marseille-en-Beauvaisis (Oise). Quand Alan, un camarade, se réjouissait : « On ne risque plus de voir de photos prises à notre insu en classe et qui apparaissent sur les réseaux. »

15 € par élève

L'actuelle ministre de l'Éducation, Élisabeth Borne, salue les « effets positifs de ce test sur le climat scolaire, la sérénité des élèves et des personnels, et la disponibilité des élèves aux apprentissages ». D'où son choix de la généraliser. Une « réflexion » dans les lycées doit aussi avoir lieu pour y interroger la place du portable et voir quelles mesures pourraient être prises localement.

« On est beaucoup moins enthousiastes que la ministre », tranche, à l'inverse, Audrey Chanonat, secrétaire nationale éducation et pédagogie pour le SNPDEN, le syndicat des personnels de direction. « On lui a fait savoir qu'il existait la loi de 2018 (qui interdit l'usage du portable par les collégiens dans l'établissement) et que ça nous suffisait », poursuit-elle. La généralisation ne marchera pas. « Un constat que partage l'association Départements de France, qui regroupe les conseils départementaux : « Nous ne constatons aucune vague de demandes. Un à deux collèges par département ont fait savoir leur volonté » de rejoindre le dispositif.

Car le problème numéro un reste le financement. D'après les calculs du SNPDEN, le dispositif revient à 15 € par élève.



Proscrire l'usage du smartphone dans l'enceinte du collège à un coût, et tous les établissements ne peuvent se le permettre. (Illustration.)

Mais le ministère n'a pas prévu de sortir le carnet de chèques, et renvoie la balle aux collectivités. « La problématique nous semble plus relever d'un manque de personnel de surveillance que d'un besoin d'investissement en équipements de mise à l'écart du téléphone », réplique Départements de France.

Faudra-t-il donc piocher dans les budgets des établissements ? « Dans mon collège, cela représenterait un investissement de près de 6 000 €. Mon budget pédagogique jusqu'à fin décembre, c'est 2 500 € », assène Audrey Chanonat. Donc je n'ai pas l'argent, ni d'ailleurs les locaux ou le personnel nécessaire pour le mettre en place. »

À quand une éducation au numérique ?

La volonté politique pourraient ainsi se heurter à la réalité du terrain. « Nous avons fait notre rentrée lundi dernier, et si le CPE a évoqué la mesure, nous n'avons pas reçu de consignes particulières, explique un surveillant qui préfère conserver l'anonymat. Je pense que la plupart des établissements sont pris de court. J'exerce dans un collège de 900 élèves et nous n'avons des casiers que pour les 6^e demi-pensionnaires ! » Sans compter que chaque matin, dans cet établissement du sud de la France, il

faut gérer une ruée de collégiens. Des centaines en quelques minutes.

« Tout le monde s'en fiche, réagit sans détour Jean-Rémi Girard, président du Sncal (Syndicat national des lycées, collèges, écoles et du supérieur). Ce doit être la cinquième fois qu'on interdit le portable au collège, donc on est habitués », ironise-t-il. Sophie Vénétiaty, secrétaire générale du Snes-FSU, réclame, elle, « de la cohérence » alors que, dans le même temps, des collectivités distribuent aux élèves tablettes et ordinateurs.

Côté familles, « on demande à voir comment ça va se matérialiser », réagit prudent Grégoire Ensel, le vice-président de la FCPE, principale association de parents d'élèves. Il se prend à imaginer « un programme, comme celui sur la vie affective et relationnelle, qui éduquerait au numérique ». Un tel projet « est fondamental », plaide Isabelle Combé, maîtresse de conférences à l'université d'Aix-Marseille. « Interdire le portable à l'école, pourquoi pas, mais il faut envisager une vraie formation. Car dès qu'ils sortent de l'école, ils vont de toute façon l'utiliser. »



Temps d'écran : les ados prêts à s'autoréguler

Selon toi, est-ce que ces initiatives seraient une bonne ou une mauvaise idée ?

● C'est une bonne idée ● C'est une mauvaise idée ● NSP

Interdire l'accès aux réseaux sociaux (hors YouTube) avant 15 ans

| | | |
|-----|-----|----|
| 67% | 32% | 1% |
|-----|-----|----|

Interdire le portable au collège et au lycée

| | | |
|-----|-----|----|
| 59% | 39% | 2% |
|-----|-----|----|

Si cela pouvait améliorer ton bien-être, serais-tu prêt(e) à... ?

● Oui ● Non ● NSP

Supprimer un réseau social s'il te rend anxieux(se)

| | | |
|-----|-----|----|
| 76% | 21% | 3% |
|-----|-----|----|

Ne pas utiliser les réseaux sociaux le soir après 21 h

| | | |
|-----|-----|----|
| 70% | 28% | 2% |
|-----|-----|----|

Désactiver les notifications des applis des réseaux sociaux

| | | |
|-----|-----|----|
| 70% | 28% | 2% |
|-----|-----|----|

Avoir une limite quotidienne d'une heure maximum

| | | |
|-----|-----|----|
| 54% | 44% | 2% |
|-----|-----|----|

Arrêter d'utiliser les réseaux sociaux

| | | |
|-----|-----|----|
| 30% | 67% | 3% |
|-----|-----|----|

Méthodologie : sondage réalisé en ligne du 25 juin au 3 juillet 2025 sur un échantillon de 1 001 collégiens et lycéens scolarisés de la 6^e à la terminale, représentatif de la population française, selon la méthode des quotas.

Source : Sondage Odysse pour Acadomia - Le Parisien-infographie.

RÉSEAUX SOCIAUX | « Ça fait grandir trop vite »

Eva et Anouk, en terminale et en licence de droit

ET SI, sur l'usage du téléphone portable et des réseaux sociaux, il suffisait de faire confiance aux ados ? C'est en tout cas ce que suggèrent les résultats d'un sondage du cabinet Odoxa, commandé par Acadomia, qui dévoile « le Parisien » - « Aujourd'hui en France ». D'après cette enquête, près de sept ados sur dix estiment justifiée l'interdiction des réseaux sociaux avant 15 ans, souhaitée par le gouvernement. Et ils sont autant à affirmer qu'ils pourraient renoncer, pour leur bien-être, à les utiliser après 21 heures.

Une majorité des interrogés (54 %) iraient même jusqu'à se limiter à une consommation quotidienne d'une heure. « Ce sondage bouscule les idées reçues. On a tendance à catégoriser les ados comme accros aux écrans. Ils le sont peut-être, certes, mais ils sont aussi lucides, responsables et volontaires », souligne Céline Bracq, directrice générale d'Odoxa.

Aucun réseau social avant 15 ans ? « Le vivre, je n'aurais peut-être pas aimé, grimace Anouk, 18 ans, étudiante en

licence de droit qui a eu son premier smartphone en fin de 5^e. Mais en vrai, c'est une bonne chose. » Elle est assise sur les marches du centre commercial des Halles à Châtelet (Paris) avec son amie Eva, qui entrera en terminale en septembre. Les deux sont formelles : « C'est addictif, ça nous bouffe du temps. »

« Un début de maturité »

« Je ne pourrais pas supprimer les réseaux sociaux, assume Eva. Mais pour mon bac de français, je me suis rendu compte que je ne révisais pas à cause du temps que je passais dessus. Je me suis mis une limite d'une heure, et je l'ai respectée », confie la jeune fille, fière d'elle. À côté, Anouk souffle. Les limites, elle n'a jamais réussi à s'en imposer. Alors, quand il faut bosser, la solution est radicale : « Je supprime TikTok. »

Loris et Willy, respectivement en 1^e et terminale, sont posés un peu plus loin, les yeux rivés sur leur écran. S'ils sont favorables à l'interdiction du téléphone au collège, ils sont plus mesurés sur le

reste. Les réseaux interdits jusqu'à la 2^e ? « C'est un peu tard. C'est quand même un espace de sociabilisation. » Supprimer une appli alors ? « TikTok est un poison, mais je ne me vois pas ne pas l'utiliser », confie Willy.

Loris, lui, pourrait faire une croix sur le réseau social préféré des jeunes : « Souvent, on voit des gens très beaux, leur vie est super. On se sent un peu réduits. » D'après l'enquête Odoxa, près de la moitié des ados se sont déjà sentis moins bien après s'être comparés aux autres. Et surtout, un sur cinq dit avoir été harcelé ou insulté en ligne. Les réseaux sociaux, « ça fait grandir trop vite », disent pudiquement Eva et Anouk.

« Il y a un début de maturité des jeunes sur la question. Ils savent qu'ils peuvent influer sur leur bien-être », pointe Céline Bracq, qui en appelle aux pouvoirs publics pour sensibiliser : « La conscience du risque est un levier puissant du changement de comportement. » Et la sondeuse de conclure : « La bonne nouvelle, c'est que les jeunes y sont prêts. » **T.U.**

Face à des réseaux sociaux qui « leur bouffent du temps » et peuvent saper leur santé mentale, nombre d'ados concèdent qu'il est urgent de lever le pied.

